



Communiqué

Montreux, 5 mars 2024

Démarche participative dans le cadre de la révision du Plan d'affectation communal (PACom)

Dans le cadre de la révision attendue du PACom, une démarche participative a été lancée à l'échelle communale. Les Montreusiennes et Montreusiens sont appelés à s'exprimer sur l'aménagement du territoire de leur Commune par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne. Les citoyennes et citoyens ont également la possibilité de se porter volontaires pour faire partie d'un groupe de réflexion qui se réunira dans le cadre de quatre ateliers en 2024.

Le plan d'affectation communal (PACom) fixe les usages de toutes les parcelles privées du territoire pour une durée de 15 ans. Chaque parcelle se voit attribuer une fonction (affectation), qui peut être dédiée au logement, à l'artisanat, au bureau, au commerce, à des infrastructures publiques ou des espaces libres. Des règles définissent, entre autres, ce qui peut être construit et sous quelle forme (densité, hauteur, limite de construction, matériaux), des types de plantations et d'essences à utiliser, les formes de protection du patrimoine bâti, naturel et paysager, les dispositions en matière de stationnement ou encore des mesures relatives à l'énergie et au climat.

Afin de poursuivre le projet initié avec le bureau d'urbanisme mandaté pour l'élaboration du PACom, la Commune de Montreux a invité sa population à participer à la procédure grâce à une démarche participative. Les avis et attentes des Montreusiennes et des Montreusiens sont ainsi récoltés depuis une dizaine de jours via un questionnaire à choix multiple disponible en ligne : www.montreux.ch/pacom

Les citoyennes et citoyens ont également la possibilité de se porter volontaires pour participer à un groupe de réflexion. Celui-ci sera formé de 32 personnes tirées au sort parmi les volontaires. Ce groupe citoyen se veut le plus représentatif possible : formé d'un juste équilibre entre femmes et hommes de 16 à 99 ans, il leur permettra d'exprimer attentes et ressentis dans le cadre d'ateliers thématiques. Ce groupe de réflexion se réunira lors de quatre ateliers organisés entre mai et novembre 2024. Des événements publics seront organisés dès l'été afin de présenter les premiers résultats de ces ateliers.

Avec cette démarche, la Municipalité poursuit ainsi l'important travail qui permettra à la Commune de Montreux de se doter d'un plan d'affectation conforme au droit fédéral et satisfaisant en regard des nombreux enjeux.

La Municipalité de Montreux

Lien utile : www.montreux.ch/pacom

Contacts :

Caleb Walther, Conseiller municipal, Patrimoine, sport et urbanisme : 078 686 81 23 - caleb.walther@montreux.ch

Cellule communication : communication@montreux.ch - 021 962 79 40